



L'adaptation :
une priorité pour l'Afrique

04 Leçons apprises en Afrique

Balgis Osman-Elasha et Thomas Downing décrivent les leçons tirées de la préparation des Programmes d'Action Nationaux d'Adaptation (PANA)

08 Technologies pour l'adaptation

Anna Taylor, Steve Thorne et Lwandle Mqadi expliquent comment les technologies à des fins d'adaptation doivent privilégier les processus et les institutions

16 L'adaptation communautaire

Roger Jones et Atiq Rahman font le compte-rendu d'un atelier sur l'adaptation communautaire

20 Financement de l'adaptation

Djingué Nanasta explique que la nécessité d'augmenter les financements pour l'adaptation passe par la mise en cohérence globale des fonds existants

- 15 Nouvelles
- 24 Conférences
- 25 L'adaptation: un enjeu pour l'Afrique
- 28 Le Mot de la Fin: *Nogoye Thiam*

Photo de couverture: Lagnar, Senegal © Masse Deme



Construction de digues anti-érosives, Landou, Sénégal



Voilà plus de dix ans que Tiempo permet d'avoir des échanges entre pays du sud et pays du nord sur les enjeux des changements climatiques, qu'il donne l'occasion de faire ressortir dans le débat les problèmes que rencontrent les pays en développement face aux impacts des changements climatiques et, de plus, qu'il fournisse dans un langage simple tout un ensemble d'informations scientifiques, techniques et politiques à ses lecteurs.

Mais voilà aussi plus de dix ans qu'anglophones et francophones veulent franchir la barrière de la langue dans leurs échanges.

C'est maintenant chose faite avec cette nouvelle parution de Tiempo en langue française, en espérant que la formule retenue apportera toute satisfaction aux lecteurs.

Cette édition régionale dont la production et la diffusion ont été confiées au Programme Energie, Environnement, Développement d'ENDA Tiers Monde n'a pas pour but d'être la traduction en l'état de la version anglaise mais beaucoup plus d'avoir sa propre identité, en intégrant, certes, des traductions du Tiempo en anglais mais aussi des contributions originales en langue française qui pourront, d'ailleurs, être traduites

dans la version anglaise de Tiempo.

Cette initiative doit permettre d'ouvrir le champ des publications à tout un ensemble d'expériences, de positions et de points de vue dans des pays francophones, africains en particulier, qui n'auraient pas trouvé à s'exprimer en langue anglaise.

Le "challenge" est donc maintenant du côté des francophones. Ils possèdent maintenant, via ce Tiempo Afrique, un support pour valider, communiquer, capitaliser leurs expériences et partager leurs points de vue.

Cette première livraison met l'accent sur un des enjeux majeurs des pays en développement pour les décennies à venir, à savoir l'adaptation aux effets des changements climatiques. On sait déjà que ces pays, déjà vulnérables sur le plan économique et social, voient s'accroître leur vulnérabilité environnementale liée aux effets néfastes des changements climatiques, de la désertification, de la perte de biodiversité, de l'appauvrissement des sols...

C'est donc vers un nouveau paradigme du développement qu'il faut maintenir le cap, à savoir un développement efficace sur le plan économique, équitable sur le plan social, sain sur le plan environnemental et cohérent sur le plan institutionnel.

En d'autres termes un développement plus durable.

Jean-Philippe Thomas
Coordonnateur du Programme Energie, Environnement et Développement d'ENDA-TM

Leçons apprises en Afrique

Balgis Osman-Elasha et Thomas Downing décrivent les leçons tirées de la préparation des PANA en Afrique orientale et australe

Le présent article met spécifiquement l'accent sur les leçons apprises par les équipes des Programmes d'Action Nationaux d'Adaptation (PANA) en Afrique orientale et australe. Il évalue les enseignements tirés de cet effort international pour identifier les besoins urgents en termes d'adaptation et lancer des mesures prioritaires d'adaptation aux changements climatiques. Les conclusions sont tirées de discussions avec des experts et des équipes PANA et concernent principalement les points forts et les points faibles du processus PANA, ainsi que les contraintes liées à la réalisation des objectifs des PANA. L'article identifie également les opportunités actuelles et les perspectives d'avenir en ce qui concerne la mise en œuvre des recommandations en matière de PANA.

Lors de la réunion des auteurs principaux du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) pour

le Groupe de travail II, qui s'est tenue au Cap, en septembre 2006, un dialogue a eu lieu entre des participants du Botswana, du Royaume-Uni, d'Allemagne, du Kenya, du Mexique, des Pays-Bas, d'Afrique du Sud et du

POINTS PRINCIPAUX

- **Les auteurs expliquent** comment la préparation des PANA en Afrique orientale et australe a permis d'accroître la sensibilisation, de renforcer les capacités et de susciter un sentiment d'appropriation parmi de nombreux acteurs.
- **Certaines questions** et certains types de projets n'ont toutefois pas été inclus, et les obstacles institutionnels ont constitué une barrière majeure.
- **Il faut maintenant trouver** le financement nécessaire à la mise en œuvre des projets PANA, qui doivent être ancrés dans les connaissances existantes en matière de développement.

Soudan. En réponse aux questions concernant les principaux atouts du processus PANA, tous ont été d'accord pour reconnaître le rôle déterminant joué par le processus pour ce qui est de renforcer la sensibilisation et de susciter un sentiment d'appropriation parmi divers groupes d'acteurs à différents niveaux, depuis les décideurs jusqu'au grand public, au niveau des villages. Cela a été largement attribué aux caractéristiques suivantes des PANA, présentées dans l'ordre identifié par les équipes PANA :

- l'accent mis sur les processus participatifs ;
- la prise en compte de la vulnérabilité aussi bien que de l'adaptation aux changements climatiques ;
- l'étude de la variabilité climatique tout comme des changements climatiques ;
- une approche ascendante, et ;
- le renforcement des capacités et la sensibilisation.

Les équipes PANA ont été d'accord pour

« Les PANA concernent la prise de mesures immédiates pour répondre à des besoins urgents. Il est inutile de perdre plus de temps à les améliorer sur le papier; nous devrions chercher au plus tôt un financement pour ces projets émanant des pays eux-mêmes. » Boni Biagini, spécialiste senior des changements climatiques, Directeur de programme, Fonds pour l'Environnement Mondial.

dire que les étapes conduisant à la formulation des PANA étaient satisfaisantes, en particulier pour ce qui est d'identifier les acteurs, de mettre l'accent sur les groupes les plus vulnérables dans différents secteurs ou régions, de faire participer des planificateurs et des décideurs et de fournir des plates-formes de discussion et de consultation. Le processus de collecte des données a également été un succès et le recours à des méthodes variées pour formuler les PANA a été identifié comme un facteur de réussite majeur. Parmi ces méthodes, on peut citer une revue de la littérature sur des études et des évaluations antérieures, les entretiens directs et les réunions et l'utilisation de systèmes d'information mondiaux, de la télédétection et d'autres formes d'analyse des données.

La mise en place d'ateliers de travail nationaux a permis d'assurer la participation d'un large éventail d'acteurs à travers le pays, en particulier de décideurs, d'agences de fi-

nancement et d'organisations internationales. Outre les ateliers nationaux, des ateliers locaux ont été organisés et ont servi de plates-formes de discussion et d'échange d'idées entre les acteurs locaux. Ils ont rassemblé des groupes d'acteurs locaux et ont généralement été organisés au niveau de l'Etat ou de la localité. Ces ateliers se sont avérés être des outils efficaces de communication et de

« L'une des principales réussites des PANA est la sensibilisation créée à tous les niveaux, en particulier parmi les populations locales, étant donné qu'elle nous a permis de mener plus de 15 ateliers, couvrant cinq régions écologiques dans cinq Etats différents. » Ismail Elgizouli, coordonnateur national PANA, Soudan.

transfert des connaissances. Ils ont également sensibilisé la communauté locale aux impacts potentiels des changements climatiques et à la nécessité de l'adaptation. En troisième lieu, on a eu recours à des entretiens individuels et collectifs avec des acteurs-clés. On a généralement choisi, pour ce faire, les personnes les plus influentes et les mieux informées de la communauté : responsables locaux, enseignants, sages-femmes et animateurs ruraux, par exemple.

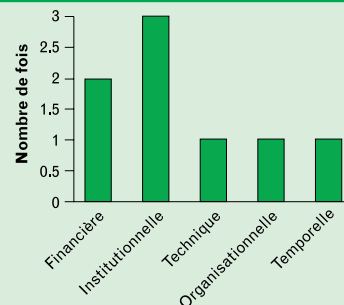
Les obstacles institutionnels ont constitué une contrainte majeure pour le processus PANA, en retardant l'exécution de certaines

des activités. Ainsi, les structures bureaucratiques au sein de certaines institutions ont empêché le libre échange d'informations entre les différents membres des équipes PANA. Parmi les autres contraintes, on peut citer :

- les problèmes de communication entre les autorités centrales et les Etats ;
- l'insuffisance, au niveau local, des capacités techniques nécessaires pour jouer un rôle actif dans le processus d'évaluation, et ;
- le manque de ressources financières et de temps, surtout pour de grands pays comme le Soudan et l'Ethiopie.

Les priorités des PANA reflètent des critères nationaux et les cadres de planification nationaux existants, tout en mettant avant tout l'accent sur les risques climatiques. Certaines questions et certains types de projets n'ont pas été inclus. L'adaptation en tant que droit, fondé sur le partage équitable de la charge

FAIBLESSE OU CONTRAINTES DES PROCESSUS PANA



mondiale résultant des changements climatiques, et la notion d'un « déficit d'adaptation » dans les pays en développement, ne prédominent pas dans les propositions des PANA. Des questions plus larges en matière de développement durable sont implicites, par exemple lorsqu'il s'agit de privilégier la réduction de la pauvreté et l'engagement des acteurs. Cependant, les PANA ne reflètent pas largement

« Il est important de ne pas nourrir d'attentes démesurées à l'égard des PANA et de les considérer comme l'un des maillons d'une chaîne de mesures nécessaires, devant être mises en œuvre pour parvenir à une véritable adaptation. » Isabelle Niang Diop, Maître de conférence, Université de Dakar, Sénégal.

les actions destinées à réduire les conflits, à mettre en œuvre des réformes institutionnelles et structurelles et à responsabiliser les communautés défavorisées.

Les équipes PANA ont toutes été d'accord sur la nécessité d'entretenir l'élan suscité par le processus PANA. Le temps constitue une composante importante des activités d'adaptation. La principale inquiétude, reprise par toutes les équipes PANA, a été la nécessité absolue d'assurer le financement de la phase de mise en œuvre.

Parmi les contraintes potentielles, on peut citer le besoin, pour la plupart des pays, d'obtenir une assistance technique et financière supplémentaire afin de transformer les notes conceptuelles et les idées de projet en



République Démocratique du Congo

Photo: © François Goemans/EC/ECHO

projets à part entière. L'une des autres sources d'inquiétude exprimées par les équipes PANA concerne la meilleure façon de s'assurer que les projets PANA soient intégrés dans les programmes et les stratégies nationaux de développement.

La consultation et le dialogue permanent

entre les scientifiques et les autres acteurs ont constitué un moyen efficace de renforcer la sensibilisation et les capacités d'un large éventail d'acteurs. Les actions en matière d'adaptation doivent être menées à tous les niveaux (verticalement et horizontalement) et devraient permettre la participation de

tous les acteurs. L'Afrique possède en abondance des connaissances locales pertinentes en termes d'adaptation qui, utilisées à bon escient, pourraient contribuer de manière significative à la réduction de la vulnérabilité. Toute planification en matière d'adaptation doit être fermement ancrée dans ces con-

PANA ont réussi à accroître la sensibilisation, au moins parmi les acteurs nationaux. Ils ont également inscrit l'adaptation aux changements climatiques à l'ordre du jour du développement. Les PANA devraient être considérés comme une étape essentielle dans le développement des capacités d'adaptation

“ L'Afrique possède en abondance des connaissances locales pertinentes en termes d'adaptation qui, utilisées à bon escient, pourraient contribuer de manière significative à la réduction de la vulnérabilité ”

naissances en matière de développement, en considérant ce qui fonctionne, là où ça a fonctionné et quand. Considérer l'adaptation aux changements climatiques comme un processus de planification distinct, fragmenté en un certain nombre d'activités, sera vraisemblablement moins efficace que de construire une large connaissance de cette question et d'agir en faisant intervenir de multiples acteurs. L'apprentissage par l'action, l'apprentissage social, l'adaptation communautaire et l'évaluation participative sont des cadres appropriés pour aller de l'avant.

Notre principale conclusion est que les PANA, en tant que processus, ne devraient pas seulement être perçus comme des produits finis en eux-mêmes. Dans de nombreux pays (mais peut-être pas encore dans tous), les

des Pays les Moins Avancés (PMA). En outre, les PANA ont fourni les moyens et les outils nécessaires aux PMA pour présenter et négocier des programmes d'action qui leur sont propres. Nous pensons qu'il est parfaitement justifié de continuer le processus des PANA dans les PMA, en tant qu'exercice en cours visant à élaborer des actions, des stratégies et des politiques en matière d'adaptation aux changements climatiques. Toutefois, il est possible que la forme et l'administration de chaque PANA doivent être ajustées. Cette question demande de plus amples recherches. ■

A PROPOS DES AUTEURS



● **Balgis Osman-Elasha** est chercheur principal à l'Unité sur les changements climatiques du Conseil supérieur sur l'environnement et les ressources naturelles, à Khartoum, Soudan.



● **Thomas E. Downing** est le directeur du Stockholm Environment Institute, à Oxford, Royaume-Uni.

COORDONNÉES

● **Balgis Osman-Elasha**, Climate Change Unit in the Higher Council for Environment and Natural Resources, BP 10488, Khartoum, Soudan.

Fax : +249-183-787617

Courriel : balgis@yahoo.com

● **Thomas E Downing**, Suite 193, 266 Banbury Rd, Oxford, OX2 7DL, Royaume-Uni.

Fax : +44-1865-421898

Courriel : tom.downing@sei.se

PLUS AMPLES INFORMATIONS

● **Sur internet** : de plus amples informations sur les PANA sont disponibles sur www.unfccc.int/adaptation/napas/items/2679.php.

Technologies pour l'adaptation

Anna Taylor, Steve Thorne et Lwandle Mqadi expliquent comment les technologies d'adaptation doivent privilégier les processus et les institutions

Les approches de l'intervention technologique doivent évoluer par rapport à l'époque récente où les projets sur les changements climatiques étaient axés sur l'atténuation des changements climatiques. Tandis que le côté matériels s'est retrouvé au cœur des activités visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, les processus et les institutions sont la pierre angulaire du renforcement des capacités en vue de l'adaptation aux impacts des changements climatiques.

Le présent article met l'accent sur les méthodologies, ou processus, le matériel et les institutions qui permettent d'introduire, de concevoir et d'exécuter les projets d'adaptation. Il s'appuie sur l'expérience de 16 projets internationaux dans le domaine de l'adaptation visant à réduire la vulnérabilité aux menaces climatiques, telles que les inondations, la sécheresse et les glissements de terrain, dans les six pays concernés par le

Projet de renforcement des capacités South-South-North, à savoir le Bangladesh, le Brésil, l'Indonésie, le Mozambique, l'Afrique du Sud et la Tanzanie. Une liste de vérification pour le transfert de technologies, et en particulier

POINTS PRINCIPAUX

- **Les auteurs expliquent** que si les technologies mettant l'accent sur le transfert de matériel peuvent convenir pour l'atténuation des effets des changements climatiques, l'adaptation nécessite de porter un accent plus important sur les processus et les institutions.
- **La prise en compte** du contexte local, la participation et l'utilisation des connaissances locales déboucheront sur une appropriation du processus et s'avèrent déterminantes pour la réussite des projets d'adaptation.
- **Une liste de vérification** pour le transfert de technologies aux fins d'adaptation est fournie.

l'introduction des technologies dans les projets d'adaptation, fournit les principaux éléments d'un processus qui permet l'adoption effective des technologies lors du renforcement des capacités des communautés à faire face aux impacts des changements et de la variabilité climatiques.

Transfert de technologies

L'adaptation aux changements et à la variabilité climatiques implique de nouveaux comportements et, en conséquence, une modification des activités résultant des conditions environnementales changeantes. Cela nécessite souvent l'acquisition et l'adoption de nouvelles technologies. L'utilisation de technologies respectueuses de l'environnement dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques est donc de plus en plus fréquente et fait l'objet d'études accrues.

Le processus de transfert de technologies aux fins d'adaptation donne l'occasion de re-

dresser certains des déséquilibres mondiaux dans l'accès aux ressources et facilite le développement durable. Toutefois, le transfert de technologies ne devrait pas se faire uniquement dans le sens Nord/Sud. Il peut souvent s'effectuer du Sud vers le Sud (à la fois entre différents pays et au sein d'un même pays), voire du Sud vers le Nord.

Le transfert de technologies est guidé par de nombreux facteurs. Les profits et les marchés sont les plus courants, mais, depuis quelques

temps, les changements climatiques sont aussi devenus l'un de ces facteurs. Le transfert de technologies est à l'ordre du jour de la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, ainsi que du Protocole de Kyoto qui en découle. La Convention remarque que le transfert de technologies constitue un domaine-clé d'engagement et de collaboration entre les pays développés, qui sont les principaux responsables des émissions de gaz à effet de serre, et les pays

en développement, qui sont très vulnérables aux stress et chocs climatiques. D'après l'Article 4.5 de la Convention: le développement et le transfert réussi de technologies respectueuses de l'environnement et du savoir-faire impliquent une approche propre au pays et intégrée aux niveaux national et sectoriel. Cela devrait passer par la coopération entre différents acteurs (secteur privé, gouvernements, communauté des bailleurs de fonds, institutions bilatérales et multilatérales, organisations non-gouvernementales, institutions académiques et de recherche), y compris des activités telles que l'évaluation des besoins technologiques, l'information technologique, l'établissement d'environnements favorables, le renforcement des capacités et les mécanismes permettant le transfert de technologies.

Les institutions chargées de la mise en œuvre de la Convention ont eu tendance à utiliser des approches descendantes ("top-down"), ce qui s'est fait au détriment des bénéficiaires du transfert de technologies. Les interventions technologiques destinées à atténuer les effets des changements climatiques se sont généralement concentrées sur le matériel, tout en étant centralisées et axées sur l'offre. Le Groupe de travail III du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat et le Groupe d'experts sur le transfert de technologies, entre autres, ont également mis l'accent sur la création d'un environnement favorable au niveau national, les gouvernements étant chargés de développer des



Pompe d'eau manuelle au camp de Debipur, Jammu, Inde

Photo: © Antoine Lemasson/EC/ECHO

conditions macro-économiques favorables au transfert de technologies.

Le problème est que les processus descendants ne prennent pas forcément en compte le contexte spécifique du projet, qui est déterminant pour la réussite d'un projet d'adaptation. Dans le cas du transfert de technologies dans

cette article, on considère que la technologie est constituée de trois éléments : le matériel (*hardware*), les éléments non matériels (*software*) et les aspects organisationnels (*orgware*). Le matériel comprend les produits manufacturés (parfois appelés artefacts). Les éléments non matériels sont

et historiquement associés aux interventions technologiques. La liste de vérification suivante aidera les équipes chargées d'élaborer les projets à s'assurer de la réceptivité durable des technologies à des fins d'adaptation.

Favoriser les aspects institutionnels. Une participation avertie est essentielle au processus de réception de la technologie. On doit commencer par identifier et intégrer des acteurs pertinents aux stades appropriés du projet, depuis l'identification du problème, jusqu'au suivi et à l'évaluation.

Mettre les individus en rapport les uns avec les autres et favoriser la création de réseaux sociaux et l'expansion à travers les espaces les échelles et les secteurs, constituent des facteurs de réussite importants. Cela s'avère également essentiel au-delà du projet lui-même, pour ce qui est de créer une capacité d'adaptation pour faire face aux effets des changements climatiques et autres stress. L'exploitation des ressources publiques aussi bien que privées multiplie les opportunités de transferts, tandis que le rapprochement entre le gouvernement et les acteurs locaux permet de réconcilier les objectifs à court terme et ceux à long terme, en espérant éviter toute « maladaptation ».

Il faut établir la confiance entre les différents individus et groupes, y compris les agents de développement, les membres des communautés locales, les agents gouvernementaux, les organisations non-gouvernementales, les scientifiques et les

“la réussite d'un transfert de technologies passe par la participation et l'utilisation des connaissances locales”

le domaine de l'adaptation, il convient de mettre l'accent sur les «*aspects non matériels*» (processus) et sur les «*aspects organisationnels*» (institutionnels) de la technologie, en privilégiant la réceptivité et l'utilisation de technologies dont l'application est décentralisée. L'idée est de combiner des processus ascendants (“bottom up”) à des processus descendants (“top down”), de sorte que les environnements aux niveaux micro et macro stimulent les compétences locales avec des technologies respectueuses de l'environnement. Ici, la réceptivité technologique est abordée en termes de processus par lequel ceux qui s'adaptent et ceux qui utilisent ou gèrent la technologie sont placés au centre du processus décisionnel en ce qui concerne la sélection, l'adoption et l'innovation des technologies d'adaptation.

L'établissement d'une compréhension partagée du langage est essentiel pour la bonne communication de ces idées. Dans

constitués par un processus impliquant les connaissances nécessaires pour élaborer, fabriquer, sélectionner, transférer, utiliser, adapter ou entretenir le matériel. Les aspects organisationnels se réfèrent alors au contexte institutionnel qui sert de cadre à ce processus.

Éléments nécessaires pour faciliter la réceptivité des technologies durables

La réussite d'un transfert de technologies passe par la participation et la prise en considération des connaissances locales, ce qui permet l'appropriation du processus, des institutions et des résultats et facilite la responsabilisation et un développement auto-défini. Cela passe impérativement par une approche axée sur les individus, qui se démarque des approches thématiques qui ont souvent conduit à imposer des problèmes et des solutions définis de l'extérieur

Etablir la confiance en Indonésie

Un projet indonésien de gestion de tourbières aux fins d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques tout en incluant des choix de moyens de subsistance durables pour les communautés locales illustre l'importance d'établir la confiance. Le projet a rencontré des difficultés nées du manque de confiance des communautés locales vis-à-vis du gouvernement et des agences extérieures, après l'échec de grands projets rizicoles descendants ("top-down") menés par le gouvernement dans les années 1990.

entreprises commerciales. (Voir l'encadré ci-dessus).

Ceci est à la base du libre partage de l'information, connaissances, expérience, des perspectives et du pouvoir décisionnel. Le transfert de technologies est un phénomène tourné vers les individus, qui dépend de rapports étroits entre le bailleur de fonds, le bénéficiaire et l'intermédiaire. Pour susciter un sentiment d'appropriation de l'activité d'adaptation, il faut que, dès le départ, le problème, puis les solutions possibles, soient exprimés clairement par ceux qui sont directement touchés.

Si l'on admet que les individus perçoivent différemment leur propre vulnérabilité et celle des autres et qu'ils adoptent et utilisent les technologies de manière différente en fonction de leurs expériences et de leurs rôles, l'une des premières étapes

Le partage de l'information au Bangladesh

Au Bangladesh, un projet communautaire réussi de préparation aux inondations a rapproché des entrepreneurs locaux, des pêcheurs et des experts extérieurs afin de partager leurs connaissances en matière de construction d'habitations et de techniques de pêche, puis d'adapter au mieux ces technologies traditionnelles aux extrêmes climatiques. Des maisons surélevées sont désormais construites à l'aide de matériaux plus durables, peu coûteux et disponibles localement. Des parcs sont utilisés pour protéger les berges des bassins et empêcher les poissons de s'échapper. La prise en compte des besoins différenciés des hommes et des femmes a également été déterminante. Ceux-ci jouent des rôles distincts au sein du ménage et ont donc des connaissances et des besoins différents pour ce qui est de la conception et de la construction des habitations.

dans le cadre d'un processus participatif consiste à œuvrer au développement d'une compréhension partagée des problèmes qui se posent et à créer une vision commune du changement (voir l'encadré ci-dessus). Cela implique un partage des connaissances entre les membres des communautés locales, les décideurs, les scientifiques, les bailleurs et les organisations non-gouvernementales sur la variabilité et les changements climatiques et les stratégies actuellement mises en œuvre pour y faire face, y compris les

technologies locales existantes. C'est ainsi que l'on construit les bases à partir desquelles on peut identifier et hiérarchiser les besoins en matière d'adaptation.

La participation des décideurs à ce processus favorise la création d'un environnement politique favorable. L'engagement du gouvernement est important dans de nombreux cas, en termes de renforcement des capacités gouvernementales au sein de systèmes faibles aux ressources insuffisantes, de réconciliation entre les besoins à court terme et les objectifs à long terme et d'assurer la durabilité du projet. Ce processus doit souvent commencer par une sensibilisation et une éducation autour de questions liées aux changements climatiques, tout en améliorant la communication entre les différents niveaux et départements gouvernementaux, qui doivent tous adopter une approche intégrée de l'adaptation. Cette dernière est souvent difficile du fait de la concurrence existant entre les différents organes gouvernementaux et des lourdeurs des procédures bureaucratiques (voir l'encadré à la page suivante).

Tout au long du processus participatif et du cycle du projet dans son ensemble, un appui adapté (scientifique, technique, de gestion, de facilitation du processus, financier, etc.) est nécessaire de la part des partenaires locaux ou internationaux du projet. Cela devrait être fait de manière à permettre aux individus de demander et d'orienter cet appui. Le pouvoir et la respon-

Difficultés administratives en Tanzanie

Des problèmes résultant de conflits institutionnels et de rôles empiétant les uns sur les autres sont apparus lors d'un vaste projet tanzanien de gestion de l'eau visant à répondre à des tensions climatiques, telles que la diminution des précipitations et la hausse des températures. Les rapports étaient tendus entre le gouvernement central, le gouvernement régional, le Bureau des eaux du bassin de la Pangani, les comités villageois sur les ressources naturelles, les associations d'utilisateurs de l'eau et les autorités villageoises, d'où une collaboration difficile. Il a donc été décidé que des représentants de chacune de ces entités siègeraient au Comité sur les eaux du bassin de la Pangani pour tenter d'élaborer une approche intégrée à l'échelle du bassin.

sabilité font partie intégrante du sentiment d'appropriation.

Développer les éléments non matériels. Développer les éléments non matériels signifie renforcer les connaissances nécessaires pour concevoir, fabriquer, sélectionner, transférer, utiliser, adapter ou entretenir le matériel sélectionné. Dès lors que les besoins en services aux fins d'adaptation ont été identifiés, l'étape suivante consiste à trouver des technologies adaptées permettant de satisfaire ces besoins. Il s'agit de la pierre angulaire de l'approche axée sur le service, par opposition à celle axée sur la technologie. Là encore,

cela nécessite la contribution d'un éventail d'acteurs qui peuvent partager des idées et des informations sur différents types de technologies disponibles au plan local, national ou régional. Il peut s'agir de technologies traditionnelles, de technologies modernes ou d'une combinaison des deux (par exemple, les pompes photovoltaïques qui utilisent une pompe et un puits traditionnel). Il peut parfois s'avérer nécessaire que des intermédiaires de confiance agissent au nom des utilisateurs et les aident à identifier et à découvrir des choix technologiques concurrentiels qui répondent à leurs besoins. Ce rôle est souvent joué par des organisations non-gouvernementales ou communautaires. Il convient de prendre en

Réduction des risques au Brésil

A Rio de Janeiro, au Brésil, dans un projet de réduction des risques liés aux fortes précipitations, des murs de soutènement ont été construits à l'aide de pneus, pour empêcher la destruction d'habitations pauvres et précaires par des glissements de terrain. Les murs sont bon marché et faciles à reproduire, mais le danger est que le sentiment accru de sécurité qui en découle ne conduise à de nouvelles installations, entraînant de nouveaux risques dus aux incendies et au manque d'accès à de l'eau potable.

compte la faisabilité du transfert de technologies et d'évaluer les différents impacts, pour s'assurer que les activités sont durables

et ne débouchent pas sur une maladaptation (voir l'encadré ci-contre).

Une fois que l'on a identifié la technologie la mieux adaptée au besoin et au contexte spécifique, une phase de développement des compétences doit suivre (voir l'encadré ci-dessous).

Communication de l'information climatique en Indonésie

La Climate Field School, installée en Indonésie, fait partie d'un projet plus vaste visant à augmenter la résilience des systèmes agricoles exposés aux risques climatiques. Le projet comprend deux phases : la première améliore les connaissances des agriculteurs sur les questions climatiques; la seconde les aide à mettre à profit ces nouvelles connaissances dans leurs pratiques agricoles. Des modules de formation sont élaborés en collaboration avec tous les intéressés. Des facilitateurs de terrain sont formés et des groupes d'agriculteurs sont constitués ou adaptés. Au cours du cycle suivant, les facilitateurs de terrain deviennent les concepteurs des modules et forment un autre groupe de facilitateurs de terrain. Les agriculteurs sont incités à partager et à analyser leur expérience en commun, à en tirer les conclusions, à prendre des mesures et à acquérir de nouvelles expériences.

Cela doit permettre de renforcer les capacités des utilisateurs et des gestionnaires locaux à adopter la nouvelle technologie, à

mieux l'adapter à leurs besoins le cas échéant, à l'entretenir à long terme, voire à en faciliter la reproduction ailleurs.

Cela peut nécessiter l'utilisation de matériel, voire dans certains cas d'éléments non matériels ou d'aspects organisationnels. Par

modifiée et que les compétences pour ce faire soient disponibles. La présentation et la démonstration du matériel peuvent permettre d'identifier d'autres personnes susceptibles de s'y intéresser, de l'adopter et d'être capables de le modifier pour l'adapter au contexte local,

“il est parfois nécessaire ou souhaitable d'adapter la technologie transférée en fonction du contexte local”

exemple, pour que des systèmes d'alerte précoce soient efficaces, il faut des individus capables d'utiliser l'information relative à un cyclone imminent et un réseau institutionnel permettant de diffuser efficacement cette information.

Démonstration du matériel. Les technologies nécessaires pour atteindre les objectifs d'adaptation doivent ensuite être présentées, afin de permettre aux individus de se rendre compte des avantages potentiels de ces nouvelles technologies et de confirmer leur utilité pour l'adaptation. Lorsque l'installation de sites de démonstration locaux s'avère difficile, on peut avoir recours à des visites d'échange, ce qui permet à des gens de voir d'autres lieux et de juger si les technologies utilisées pourraient leur convenir (voir l'encadré de droite).

Il est parfois nécessaire ou souhaitable d'adapter la technologie transférée en fonction du contexte local. Il est donc important que la technologie sélectionnée puisse être

puis de partager leurs connaissances et leur expérience avec d'autres. Certaines personnes peuvent même s'engager plus et se faire les champions de la nouvelle technologie. La technologie a plus de chances d'être plus largement adoptée si elle bénéficie d'un appui technique, de gestion et financier. Une fois cette adoption à

L'intérêt des visites d'échange

La plupart des projets passés en revue ont insisté sur l'importance de l'exposition à de nouvelles technologies. Par exemple, un projet sud-africain destiné à augmenter la résilience de petits producteurs de thé rouge (rooibos) aux changements climatiques a inclus des visites d'autres plantations locales de thé rouge. Cela a permis aux producteurs d'en savoir plus sur les technologies locales développées pour limiter l'érosion due au vent, conserver l'humidité et maintenir la biodiversité, par exemple en créant des paillages sur lesquels on fait pousser des ceintures de végétation naturelle faisant office de coupe vent.

grande échelle effective, elle doit être soutenue par un processus constant d'entretien, de suivi, d'évaluation, d'apprentissage, de réévaluation et de modification.

Aller de l'avant

Le présent article donne un aperçu de la nouvelle orientation adoptée par les pratiques du Projet SouthSouthNorth. Cette approche est encore en cours d'élaboration. Un certain nombre de questions sont soulevées, qui pourraient servir de base à un dialogue continu :

- Qu'est-ce que l'idée de transfert de technologies et, plus particulièrement, de réceptivité, signifie pour les pratiques d'adaptation ? Est-ce une nouvelle façon de considérer ce qui se passe aujourd'hui ou une manière différente de faire les choses ?
- Comment ce type de travail s'intègre-t-il dans les activités de haut niveau, tels les cadres décisionnels élaborés par les agences des Nations Unies (par exemple, le Cadre des politiques d'adaptation, l'Évaluation des besoins technologiques et le processus du Programme d'Action National d'Adaptation) ?
- Quels mécanismes financiers innovants sont nécessaires pour soutenir ces activités ? Comment cela colle t-il avec les mécanismes financiers tels que le Fonds pour l'Adaptation et le Fonds multilatéral pour l'acquisition technologique qui est envisagée ?

- Quels mécanismes pourraient relier les activités d'adaptation aux plans local et national ?
- Existe-t-il d'autres exemples dans le domaine de l'adaptation ayant appliqué ces principes ? Si tel est le cas, comment ont-ils été appliqués ? Qu'est-ce qui a fonctionné ? Qu'est-ce qui n'a pas fonctionné et pourquoi ?
- Comment définir ceux qui utilisent les technologies d'adaptation afin de favoriser la réceptivité et le sentiment d'appropriation ?

En cas d'approche technologique de l'adaptation, celle-ci ne devrait pas reposer sur un approvisionnement centralisé de matériel. Il faut se démarquer de l'idée selon laquelle les scientifiques et les ingénieurs savent mieux que quiconque ce qui convient aux individus et peuvent donc concevoir et fournir des technologies parfaites, ayant simplement besoin d'être ajustées en fonction du contexte local. Il faut mettre l'accent sur la manière dont les technologies sont reçues. Elles doivent répondre à des besoins d'adaptation identifiés collectivement et susciter un sentiment d'appropriation en développant les éléments non matériels et institutionnels nécessaires à l'adoption et à la gestion du matériel. L'adaptation devient alors une forme de développement qui soutient un changement positif auto-défini. ■

A PROPOS DES AUTEURS



● **Anna Taylor** travaille au Stockholm Environment Institute, à Oxford, Royaume-Uni, où elle sur les processus socio-écologiques qui entrent en jeu dans l'adaptation aux changements climatiques.



● **Steve Thorne** est Directeur du Programme sur le transfert et la réceptivité technologiques SouthSouthNorth et Responsable de l'équipe de l'Afrique du Sud.



● **Lwandle Mqadi** fait partie de l'Équipe EcoSecurities Sub-Sahara, où elle travaille en tant que Directeur de projet en Afrique du Sud, ciblant l'élaboration de projets liés au Mécanisme de développement propre.

COORDONNÉES

● **Anna Taylor**, SEI Oxford Centre, 266 Banbury Road, Suite 193, Oxford, OX2 7DL, Royaume-Uni.

Fax : +44-1865-421898

Courriel : annactaylor@gmail.com

● **Steve Thorne**, Loft 5, 138 Waterkant Street, Green Point, Le Cap, 8005, Afrique du Sud.

Fax : +27-21-4251463

Courriel : steve@southsouthnorth.org

● **Lwandle Mqadi**, Groundfloor, Twickenham Building, The Campus Cnr Main Road and Sloane Street, Bryanston, Johannesburg, 2021, Afrique du Sud.

Fax : +27-11-5766198

Courriel : lwandle.mqadi@ecosecurities.com

PLUS AMPLES INFORMATIONS

● **Sur internet** : de plus amples informations sur le Projet SouthSouthNorth sont disponibles sur www.southsouthnorth.org.

CLIMAT

Les pourparlers d'Accra, Ghana pour l'amélioration de la coopération internationale sur les changements climatiques se sont tenus du 21 au 27 août 2008

Ils constituent l'une des séries de réunions en cours devant aboutir en décembre 2009 à un accord global sur des actions à long terme au-delà de la période d'engagement du Protocole de Kyoto qui expire en 2012. Ces pourparlers étaient organisés autour de réunions parallèles des groupes de travail ad hoc sur le Protocole de Kyoto (AWG-KP) et sur l'action coopérative de long terme (AWG-LCA), avec un temps fort autour de deux ateliers thématiques sur les approches sectorielles et la déforestation.

En savoir plus:
www.mediaterre.org/dossiers/ACCRA-AWG-LCA.html.

ZONES ARIDES

Le bulletin Haramata

Haramata est un bulletin sur les zones arides. Il est publié deux fois par an en français et en anglais. Chaque numéro est accompagné de trois ou quatre dossiers. L'ensemble des publications permet de partager des points de vue, des résultats de recherches et des expériences pratiques sur des thématiques aussi variées, ayant trait à la problématique de développement affectant les populations des zones arides.

*En savoir plus: Les personnes qui désirent soumettre des articles ou s'abonner gratuitement peuvent adresser une correspondance à: Programme Zones Arides, IIED, 3 Endsleigh Street, London WC1H 0DD, Royaume-Uni
Tél. : +44 (0)20 7388 2117
Courriel : drylands@iied.org*

GENRE

Genre et changements climatiques: cartographier les connaissances et les failles

Le Département britannique pour le développement international (DFID) a préparé un rapport préliminaire sur les relations entre changements climatiques et inégalités de genre. Celui-ci passe d'abord en revue les travaux sur le genre et changements climatiques pour identifier les manques, répertorie ensuite les bonnes pratiques et propose enfin des recommandations en matière de recherche pour une bonne prise en compte du genre dans la problématique des changements climatiques.

En savoir plus:
www.bridge.ids.ac.uk/reports/Climate_Change_DFID_draft.pdf

SANTÉ

Les Ministres africains de la Santé et de l'Environnement unis pour protéger la santé

Réunis à Libreville au Gabon en août 2008, les Ministres africains de la Santé et de l'Environnement ont décidé de bâtir une alliance stratégique dans les domaines de la santé et de l'environnement en vue de réduire les risques environnementaux qui pèsent sur la santé et le bien-être des humains. Les discussions ont abouti à l'adoption d'une déclaration pour une mise en place des politiques nationales et des cadres de coopération sous-régionaux et régionaux sur ces thématiques et pour leur intégration dans les politiques, les stratégies et les plans nationaux de développement.

En savoir plus:
www.unep.org/Documents/Multilingual/Default.asp?DocumentID=545&ArticleID=5907&l=frogl/newswatch/archive/arweek080511.htm

INONDATION

Les inondations à l'origine de risques majeurs pour la santé en Afrique de l'Ouest

Selon une source de l'Organisation Mondiale de la Santé (l'OMS), l'Organisation de la Presse Africaine (OPA) rapporte que les inondations en Afrique de l'Ouest aggravent les risques pour la santé de millions de personnes et l'impact de la crise provoquée par l'augmentation des prix des produits alimentaires. Une aide internationale s'impose car les pluies abondantes pourraient exacerber la menace du paludisme, des diarrhées et d'autres maladies transmissibles mortelles.

En savoir plus:
<http://appablog.wordpress.com/2008/08/19/>

L'adaptation communautaire

Roger Jones et Atiq Rahman font le compte-rendu d'un atelier sur l'adaptation au niveau des communautés

De nombreuses évaluations des impacts des changements climatiques ont établi un rapport entre l'ampleur de l'impact et la vulnérabilité potentielle. La production d'aliments et de fibres, les ressources en eau, la biodiversité, la santé humaine et les zones côtières sont toutes très sensibles aux changements climatiques. Cela est vrai pour les pays en développement comme pour les pays développés, pour les régions froides aussi bien que tempérées et tropicales. L'ampleur de la réponse varie beaucoup d'un endroit à l'autre, ce qui témoigne de la nature locale des impacts spécifiques. Par exemple, seules certaines zones sont sujettes aux inondations et les risques sanitaires varient d'un endroit à l'autre. Cela explique que les scientifiques qui établissent des cartes des impacts climatiques aient été tentés de se concentrer sur la manière dont les réponses biophysiques varient et de les assimiler à la vulnérabilité. Toutefois, en ce

qui concerne le bien-être humain, on ne peut résumer les choses à cela. La vulnérabilité aux changements climatiques est fortement influencée par la capacité adaptative des communautés qui sont exposées à leurs impacts. Il arrive souvent que les différences au niveau de la capacité d'adaptation déterminent plus

POINTS PRINCIPAUX

- **Les auteurs expliquent** que la vulnérabilité aux changements climatiques est influencée par la capacité adaptative des communautés qui sont exposées à leurs impacts.
- **Ils expliquent que** l'ACC est un processus qui reconnaît la contribution de la capacité adaptative locale à l'adaptation.
- **Ils font le compte-rendu** d'un atelier d'ACC récemment organisé à Dhaka, au Bangladesh, et exposent un guide destiné à intégrer les évaluations d'ACC dans les processus de développement plus larges.

nettement la répartition de la vulnérabilité que les différences au niveau de la réponse biophysique. Cela est vrai pour les pays développés comme pour les pays en développement. L'adaptation communautaire aux changements climatiques (ACC) est donc un processus qui reconnaît que l'aptitude des communautés locales à répondre aux changements climatiques est un déterminant essentiel de l'adaptation

L'adaptation des individus aux changements climatiques est un processus qui se développe à partir de la capacité adaptative : l'aptitude d'une communauté à s'adapter au changement. Le point de départ de l'ACC est donc la communauté, plutôt qu'un risque spécifique émanant du changement climatique. Mais la caractéristique qui distingue l'ACC des autres approches de développement est l'intégration de risques climatiques changeants dans le processus d'évaluation. Ces dernières années, l'intérêt suscité par l'ACC s'est accru, comme

L'illustre un atelier de travail sur l'ACC récemment organisé fort à ce propos au Bangladesh, pays souffrant à certains moments d'un excédent d'eau et, à d'autres, d'une pénurie d'eau. Ce deuxième atelier international sur l'ACC, qui s'est tenu à Dhaka, est né d'une initiative du Bangladesh Centre for Advanced Studies, de l'International Institute for Environment and Development et du Regional and International Networking Group. Plus de 120 délégués venus du monde entier y ont participé. La plupart se sont familiarisés avec le Bangladesh au cours de la visite de terrain de deux jours organisés avant la conférence. Ils y ont vu une grande pauvreté et les signes de bouleversements imminents, parallèlement à beaucoup d'optimisme et d'espoir. Comme c'est le cas de tout fait nouveau qui répond à un besoin pressant, l'ACC suscite beaucoup de bonne volonté d'une part, mais beaucoup d'incertitudes d'autre part. Comment cette nouvelle activité s'accorde-t-elle avec d'autres activités de développement mieux établies (telles que la planification communautaire en matière de développement et de prévision des catastrophes), qui ont obtenu des résultats et ont leurs propres méthodes ? Qu'est-ce qui différencie l'ACC des autres formes d'adaptation aux changements climatiques ?

Au cours de l'atelier, nous avons entendu de nombreuses suggestions répondant à ces questions. Un certain nombre de points à propos de l'ACC ont fait l'objet d'un large consensus :

- L'ACC fonctionne au niveau communautaire ;
- L'atelier portait sur des communautés vulnérables, mais l'ACC peut s'appliquer à n'importe quelle communauté ;
- L'ACC permet à la communauté de faire des choix, sans qu'ils lui soient imposés par l'extérieur ;
- L'ACC devrait permettre aux communautés de disposer, à l'avenir, d'un éventail de choix plus large ;
- L'adaptation répond à des risques climatiques évalués au sein d'un cadre de développement, plutôt qu'à des changements climatiques anthropiques «dangereux», tels qu'ils sont définis par la Convention - cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques. La définition du climat et le champ d'action de l'ACC par rapport au climat est, par conséquent, plus large que ce qui est défini dans le cadre de la convention ;
- Les processus de changements tels que la dégradation de l'environnement, une gouvernance médiocre et un accès insuffisant à la terre et aux ressources aggravent souvent les risques d'origine climatique auxquels doivent faire face les communautés ;
- L'ACC vient en complément de recherche en matière de développement et de prévision des catastrophes au niveau des communautés et adopte des méthodes et des outils empruntés à ces communautés ;
- De même, les communautés spécialisées dans la recherche en matière de développement et de prévention des catastrophes cherchent à en savoir plus sur l'incorporation de l'adaptation aux changements climatiques à leurs propres activités ;
- Il convient de trouver un langage commun aux communautés spécialisées dans l'adaptation aux changements clima-



Atelier ACC de Dhaka, Bangladesh, février 2007

Photo: © BCAS

tiques, dans le développement et dans la prévention des catastrophes ;

- L'ACC est un processus qui évolue dans le temps, et pas un ensemble d'évaluations statiques ;
- Des recherches axées sur l'action, qui étudient l'ACC à tous les niveaux, sont à privilégier par rapport à des recherches passives.
- Un large éventail d'outils peut être utilisé pour instaurer une communication créative au sein des projets, dont le théâtre, la vidéo, le multimédia, la technologie intermédiaire, l'art et les contes ;
- Du fait de l'intérêt croissant pour les changements climatiques, l'agenda de l'ACC doit être mieux défini et communiqué de manière aussi large et complète que possible. La présente liste de thèmes montre que les discussions ont été riches mais, comme c'est le cas de toute nouvelle activité, pas assez structurée. Par exemple, il y a eu certaines incertitudes et discussions quant à ce qui constituait une communauté, mais il s'agissait visiblement plus d'un problème de définition que de fonctionnement. La simple définition suivante devrait suffire : une communauté est un groupe d'individus qui sont directement liés entre eux par une identité, une activité ou un intérêt commun. La manière dont cette identité, cette activité ou cet intérêt interagissent avec le climat peut servir de point de départ pour une évaluation. Le manque de structure qui entoure l'ACC est problématique pour les praticiens, les organis-



Réunion de concertation d'une communauté au Tchad

Photo: © Lead Tchad

mes de financement et les autres parties intéressées, pour qui les bonnes pratiques doivent être clairement identifiables.

Ce qui suit est un simple guide destiné à indiquer comment des évaluations individuelles peuvent s'harmoniser en une structure plus vaste, en espérant montrer comment d'autres formes de développement communautaire peuvent intégrer les changements

climatiques à leurs activités. Le guide sépare les projets d'ACC en trois étapes qui (1) se concentrent sur la réponse aux risques climatiques actuels dans le cadre d'un contexte de développement, (2) contrôlent l'évolution et sont tournés vers l'extérieur, et (3) évaluent des options de développement futures en fonction des changements climatiques.

Étape 1 : Construire le navire

Cette étape répond à la vulnérabilité liée au climat en s'adaptant aux risques climatiques actuels, ceux qui sont en accord avec les projections futures. Ceux-ci se voient souvent exacerbés par les activités humaines. Cette étape peut présenter de nombreux points communs avec les projets actuels de prévention des catastrophes ou de développement et ne nécessite pas de mettre un accent très fort sur les changements climatiques, tant que l'adaptation aux risques climatiques actuels reste un point central.

Étape 2 : Faire la carte

Cette étape permet de contrôler l'évolution au plan local et apporte des données et des informations de l'extérieur. Il s'agit principalement d'une phase de réflexion, caractérisée par la poursuite éventuelle de l'adaptation, mais tout en contrôlant les changements en cours (environnementaux et sociaux par exemple), permettant de mieux comprendre les causes et la gestion des risques. L'évolution des options d'adaptation peut être quantifiée.

Étape 3 : Explorer de nouveaux horizons

Cette étape étudie la manière dont les risques peuvent évoluer et être gérés dans le temps. Le principal objectif est de donner aux communautés un choix plus vaste pour leur avenir. Des projections des risques climatiques et des voies de développement peuvent être

examinées. L'exploration de nouveaux horizons ne signifie pas que les communautés doivent changer de lieu ou d'activités, mais si elles continuent sans rien changer à leurs habitudes, elles le font en connaissant pertinemment les solutions alternatives potentielles

Cette structure simple fournit un guide pouvant différer du développement historique des pays riches, mais, ce faisant, elle donne aux communautés l'opportunité de chercher des résultats durables à l'aide d'approches très différentes de celles appliquées dans le passé. Les praticiens doivent cependant admettre que ce processus sera entravé par de nombreux obstacles politiques, financiers et sociaux. Ces obstacles doivent être soigneusement étudiés afin de ne pas empêcher les progrès.

L'un des éléments-clés de l'ACC est d'améliorer les capacités des individus et des communautés à faire des choix quant à leur propre avenir. Par exemple, même si des inondations et la montée du niveau des eaux menacent les moyens de subsistance des nombreux millions d'habitants actuels des plaines inondables du Bangladesh, si le pire arrive et qu'ils se voient forcés de déménager à cause d'inondations, le choix de leur destination et de leurs nouvelles activités sur place ne devrait pas être limité par l'absence de capacités adaptatives. ■

A PROPOS DES AUTEURS



● **Roger Jones** est chercheur principal au Marine and Atmospheric Research de l'Organisation australienne pour la recherche scientifique et industrielle du Commonwealth (CSIRO), où il élabore et met en oeuvre des méthodes d'évaluation des risques liés aux changements climatiques.



● **Atiq Rahman** est le Directeur général du Bangladesh Centre for Advanced Studies. Il est également auteur et consultant en matière de questions liées au développement durable et de planification mondiale.

COORDONNÉES

● **Roger Jones**, Climate Change Impacts and Risk, CSIRO Marine and Atmospheric Research, PMB1 Aspendale, Victoria 3195, Australia.

Fax : +61-3-92394444

Courriel : roger.jones@csiro.au

● **Atiq Rahman**, BCAS, House # 10, Road # 16A, Gulshan-1, Dhaka, Bangladesh.

Fax : +880-2-8851417

Courriel : atiq.rahman@bcas.net

PLUS AMPLES INFORMATIONS

● **Sur internet :** De plus amples informations sur le 2^{ème} atelier international sur l'ACC de Dhaka (24 au 28 février 2007) sont disponibles sur www.bcas.net/2nd-CBA/index.html. Un résumé de l'atelier est disponible sur www.bcas.net/2nd-CBA/Documents/CBA-WP-enb%20summary.pdf.

Adaptation: le défi financier

Djingué Nanasta explique que la nécessité d'augmenter les financements pour l'adaptation devrait passer par la mise en cohérence globale des fonds existants

La Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), à travers plusieurs de ses articles, demande aux pays parties de l'Annexe I de fournir aux pays en développement Parties des ressources nouvelles et additionnelles pour les aider, non seulement à respecter leurs obligations conventionnelles, mais également à améliorer leurs capacités de résilience et diversifier leurs moyens d'existence (articles 4.3, 4.4 et 4.7 de la CCNUCC) face à la menace de changements climatiques. C'est dans ce contexte que plusieurs mécanismes et instruments multilatéraux et bilatéraux ont été mis en place pour mobiliser et canaliser les financements nécessaires dont les pays en développement ont besoin pour contenir les effets néfastes des changements climatiques.

Il s'agit en l'occurrence du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) qui est le

mécanisme financier de la Convention et les autres fonds et instruments qui lui sont rattachés. Ces derniers sont le Fonds des Pays

POINTS PRINCIPAUX

- **L'auteur situe** le cadre de financement des activités d'adaptation et note le faible niveau des financements actuels qui appelle à une augmentation des financements.
 - **Il explique** que les besoins de financement sont si élevés qu'il y a nécessité d'adopter une nouvelle approche pour mobiliser et canaliser les ressources financières nécessaires
- d'où la nécessité de rester attentif aux propositions de nouvelles sources de financement.
- **Il note que** le consensus autour du Fonds d'Adaptation devrait permettre à celui-ci de jouer un rôle majeur dans la mobilisation et la gestion des ressources ; cependant la capacité d'absorption des fonds des pays africains devrait être augmenté.

les Moins Avancés (FPMA), le Fonds Spécial Changements Climatiques, le Mécanisme de Développement Propre (MDP), le Fonds d'Adaptation, etc. Le FEM lui-même a aussi mis en place des programmes de projets de grande ampleur, de projets de moyenne ampleur et de petite ampleur et dispose également de ses propres ressources (Trust Fund).

Faible niveau de financement

Cependant, malgré leur création, ces fonds et instruments n'ont pas encore tenu toutes les promesses. En effet, en avril 2007 par exemple, le niveau de contribution des pays développés pour le financement de l'adaptation aux changements climatiques dans les pays en développement dans le cadre du FEM était sans commune mesure avec le niveau de financement nécessaire ou même promis. Les promesses totales de contributions étaient de 232 millions de dollars alors que le total reçu était de 139 millions de dollars. Or, à lui seul,

le financement des mesures d'adaptation urgentes et prioritaires identifiées par les pays les moins avancés eux-mêmes dans le cadre de leurs Programmes d'Action Nationaux pour l'Adaptation devrait coûter 1 à 2 milliards de dollars. Les promesses de contributions pour ce fonds PMA étaient de 120 millions de dollars, mais seuls 48 millions ont été reçus, soit moins de 5% des besoins. Ces contributions sont donc infimes par rapport au niveau de financement auquel les pays en développement devraient s'attendre et par rapport au niveau de financement annuels nécessaires.

Coût des besoins d'adaptation

Selon les différentes études et évaluations qui ont été menées ces dernières années pour essayer de déterminer le montant nécessaire dont ces pays ont besoin, les coûts de l'adaptation vont de 10 à 40 milliards de dollars par an, selon une estimation de la Banque Mondiale, à 86 milliards de dollars par an d'ici 2015 selon le Programme des Nations Unies pour le Développement. En 2006, le rapport Stern a estimé que les dépenses nécessaires pour les mesures d'adaptation coûteraient environ 0,2% du Produit Intérieur Brut (PIB) mondial.

Aujourd'hui, face à l'ampleur et à la certitude de la menace des changements climatiques mises à jour par le quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC), la Feuille de route de Bali elle-même



Visite de terrain dans les Niayes, Dakar, Sénégal

Photo: ENDA

en appelle à la mobilisation de ressources « nouvelles et additionnelles ». La question du financement dans les négociations internationales actuelles en vue d'un accord global à la 15^e Conférence des Parties de Copenhague en 2009, constitue en fait une composante essentielle : à cause de sa transversalité qui touche tous les domaines de la lutte contre les changements climatiques, et de son im-

portance pour les pays en développement qui doivent mener d'urgence des activités d'adaptation. La Feuille de route préconise des moyens novateurs de financement permettant d'accéder à des ressources financières adéquates, prévisibles et durables pour aider les pays en développement à faire face aux coûts très élevés de l'adaptation. Pour cela, il semble nécessaire d'adopter une ap-



Installation solaire photovoltaïque pour le pompage de l'eau, Sénégal

Photo: © ENDA

proche novatrice, pragmatique et ambitieuse qui permette de catalyser les financements dont l'adaptation a besoin.

Prolifération de nouveaux fonds au détriment de l'existant

Ces trois dernières années, une quinzaine de fonds parallèles ont été créés en faveur de la reconnaissance récente de la gravité des changements climatiques et de l'accroissement nécessaire des financements. C'est ainsi que le Royaume Uni a créé l' 'Environmental Transformation Fund' et les américains ont lancé le 'Clean Technology Fund'. Le Japon pour sa part a créé le 'Cool Earth 50', l'Allemagne a mis en place le 'German Carbon Funding', le Canada le 'Fonds Changement Climatique et Adaptation',

et l'Union Européenne, le 'Fonds mondial pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables'. La Banque Mondiale également, forte de l'expérience des fonds carbone qu'elle avait mis en place depuis un certain nombre d'années, a créé le 'Fonds d'Investissement Stratégique pour le Climat' avec notamment un Fonds Pilote pour l'Adaptation. Le Royaume Uni et le Canada ont, eux aussi, à travers leurs agences de coopération lancé le programme 'Adaptation aux Changements Climatiques en Afrique, ACCA'.

La prolifération de ces nouveaux fonds pose un certain nombre de problèmes et de questions. Tout d'abord, elle dénote un manque de cohérence globale dans la démarche. L'absence d'un cadre de cohérence globale

dans les différents dispositifs proposés risque de diluer les actions d'adaptation proposées dans des projets isolés dont l'impact global pourrait être résiduel. La mobilisation et la création de ces fonds parallèles au détriment de ceux qui existent déjà contribuent donc à la fragmentation des ressources et à la fragilisation des mécanismes et instruments financiers dans le cadre de la CCNUCC.

Rester dans le cadre de la CCNUCC

La mise en place de ces nouveaux fonds parallèles tient d'une approche "top-down" qui écarte de fait les bénéficiaires des structures de gouvernance et ne favorise pas l'efficacité, la transparence ou encore le partenariat tel que prôné par les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD 8). Leur création aurait pu plutôt chercher à développer des synergies et contribuer à renforcer les efforts et mécanismes existants pour permettre d'opérer les stratégies d'adaptation sur une plus grande échelle avec beaucoup plus d'efficacité.

Il faut surtout noter que mis à part le Fonds d'Adaptation qui est constitué par les prélèvements sur les crédits de carbone des projets MDP, tous les autres mécanismes et instruments identifiés jusque-là sont constitués par des contributions bilatérales de type APD, Aide Publique au Développement. Or, comme on l'a vu plus haut, la vieille promesse dans le cadre de la Convention de fournir des ressources nouvelles et additionnelles par rapport à l'APD demeure problématique. De plus,

30 ans après la promesse faite par les pays développés de consacrer 0,7% de leur PIB à l'APD, cette promesse n'est toujours pas tenue pour la plupart des pays.

Ainsi, même si les estimations restent assez variées, le niveau de financement nécessaire à l'adaptation des pays en développement aux changements climatiques est nettement supérieur à ce que les pays développés peuvent allouer dans le cadre de leurs aides publiques, car il s'agit de plusieurs dizaines de milliards de dollars par an (voir les estimations sur le coût des besoins d'adaptation données plus haut).

Sources alternatives de financement

C'est pourquoi, étant donné que les activités d'adaptation aux changements climatiques se distinguent difficilement des activités de développement tout simplement, il est possible de proposer d'augmenter le taux de l'APD en prenant en compte le coût additionnel lié à l'adaptation. Encore faut-il pour cela, se conformer d'urgence à des estimations plus précises des coûts de l'adaptation. Il serait également nécessaire de rester attentif aux sources alternatives proposées par certaines parties, notamment l'extension des prélèvements de 2% aux autres mécanismes de flexibilité existants, les taxes sur le transport aérien et maritime, qui peuvent permettre d'espérer de récolter des fonds à un niveau acceptable et dans une perspective de durabilité et d'équité.

Conclusion

Compte tenu du consensus atteint par toutes les parties prenantes autour du Fonds d'Adaptation du point de vue de sa gouvernance et de la transparence des prises de décisions, celui-ci pourrait être l'instrument financier majeur le mieux indiqué pour renforcer les efforts, catalyser et centraliser les financements et gérer les ressources financières ainsi mobilisées au nom de l'adaptation aux changements climatiques des pays en développement dans un cadre de cohérence globale. Cette approche permettrait sans doute de changer facilement d'échelle dans les pays africains et d'éviter les impacts résiduels de l'approche projets de petite échelle. Il resterait alors aux pays développés de faire enfin preuve de leur bonne volonté en privilégiant ce fonds qui demeure encore une coquille vide, même huit mois après son démarrage officiel et malgré les projections de revenus comprises entre 170 millions et 1 milliard d'ici 2012.

Au-delà des fonds supplémentaires, et dans le sens d'un changement d'échelle indispensable, il serait souhaitable de préparer les pays en développement et les pays africains en particulier à renforcer leur capacité d'absorption de ces fonds s'ils venaient à être mis entièrement à leur disposition. Une approche programmatique des activités d'adaptation devrait ainsi être encouragée. Sur le plan institutionnel, la réforme du Fonds d'Adaptation serait également nécessaire pour lui permettre d'avoir la capacité nécessaire de gestion des fonds mobilisés. ■

A PROPOS DE L'AUTEUR



● **Djimingue Nanasta** est co-éditeur de Tempo Afrique et coordonnateur de programme à ENDA Energie dans le domaine des changements climatiques notamment.

COORDONNÉES

● **Djimingue Nanasta**, ENDA Programme Energie, Environnement, Développement 54 rue Carnot, BP 3370, Dakar, Sénégal.
Fax : +221-33-8217595
Courriel : enda.energy@orange.sn

PLUS AMPLES INFORMATIONS

● **Sur internet** : De plus amples informations sur les positions du réseau des ONG francophones à l'issue de l'atelier 'Changements climatiques, Energie et Ecosystèmes' de Bamako, Mali (6 – 8 mai 2008) sont disponibles sur <http://ccee-bamako.org/>.

CONFÉRENCES

ÉVÉNEMENTS

Dialogue régional interministériel sur les changements climatiques en Afrique de l'Ouest.

**Benin, Cotonou :
18-10-2008 au 22-10-2008**

La CEDEAO et le Gouvernement Béninois organisent ce dialogue régional dont l'objectif principal est de lancer un processus qui devrait aboutir au développement d'une vision commune et à l'élaboration d'une stratégie régionale pour faire face aux changements climatiques en Afrique de l'Ouest.

Détails : *M.Ibila Djibril, Point Focal changements climatiques,*
Tél. : +229-90 66 92 09

Fax : +229-21 31 50 81

Courriel : *idjibril@yahoo.fr*

3e Congrès des Femmes en politique sur le changement climatique et la prévention des risques.

**Manille, Philippines :
19-10-2008 au 22-10-2008**

Le Centre pour les femmes en politique d'Asie-Pacifique (CAPWIP) organise, en partenariat avec l'Onu et l'organisation Wedo, le 3e Congrès des Femmes en politique sur "Genre et changement climatique et prévention des risques". L'objectif est de permettre aux décideurs de discuter sur la prise en compte du genre dans les législations ou programmes relatifs aux changements climatiques et la prévention des risques.

web : <http://www.capwip.org/3rdglobalcongress.htm>

Séminaire international sur « les implications du changement global du climat sur les systèmes de production agricole durables dans les pays ACP ».

**Ougadougou, Burkina Faso :
26-10-2008 au 31-10-2008**

Prendront part à cette rencontre 200 participants, provenant des six régions ACP (Afrique de l'Ouest, du Centre, de l'Est, et Australe, Caraïbes et Pacifique), des institutions nationales des pays UE et des organisations régionales et internationales impliquées sur la thématique dans ces régions.

L'objectif global du séminaire est de contribuer à l'amélioration des moyens de subsistance et de la sécurité alimentaire des communautés rurales des zones agro écologiques des pays ACP.
Détails : *Fiona Driver, Climate Change and Business Centre, PO Box 95152, Swanson, Waitakere City 0653, Nouvelle-Zélande*
Fax : +64-9-3601242

Courriel : *f.driver@climateandbusiness.com*
Web : www.climateandbusiness.com

Renforcement de capacités des négociateurs des pays francophones d'Afrique de l'Ouest sur les changements climatiques.

**Conakry, Guinée :
28-10-2008 au 30-10-2008**

Cet atelier de renforcement de capacités sur les changements climatiques, est organisé par l'Initiative Européenne de Renforcement des Capacités (ECBI) en collaboration avec le Gouvernement Guinéen, International Institute for Environment and Development (IIED) et le

Programme Energie d'EndaTM. Il se tient généralement à la veille de chaque Conférence des Parties (CdP), regroupe les points focaux de la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), les représentants des Ministères chargés des Finances et/ou du Plan des pays d'Afrique Francophones. L'objectif est d'aider les participants à mieux comprendre les enjeux des questions saillantes inscrites dans l'agenda de la CdP pour leur meilleure préparation aux négociations.

Web : www.europacapacity.org/homepage.shtml

Conférence panafricaine sur les changements climatiques : Conséquences, défis et adaptation.

**Dar es Salam, Tanzanie :
19-11-2008 au 21-11-2008**

Organisée par Development Associates et Regional Capacity Building Partners, cette conférence panafricaine constituera un forum pour les décideurs, les chercheurs, les gouvernements, et les différents acteurs, et leur permettra d'échanger les connaissances et les expériences dans la lutte contre les changements climatiques. Les participants discuteront également des méthodes pratiques pour faire face aux conséquences et aux défis des changements climatiques sur les communautés africaines. Les organisateurs en appellent à des efforts conjoints contre la pauvreté et les effets adverses des changements climatiques

Détails : *Dr. R.Otsyina, Managing Director Plot 88 Kisesa/Kinondoni Road, Scan Tanza-*

*nia Business center, Kinondoni,
P. O Box 60023, Dar es Salaam Tanzania*

Tél. : +255-22-2666849

Fax : +255-22-2666427

Courriel : *rotsyina@africaonline.co.tz*
jmaghembe@intafrika.com

CCNUCC : 14e Conférence des Parties et 4e Réunion des Parties au Protocole de Kyoto.

**Poznan, Pologne :
01-12-2008 au 12-12-2008**

Ces deux rencontres coïncident avec la 29e Session des Organes subsidiaires de la CCNUCC. Le Groupe de Travail Ad Hoc sur l'Action de Coopération à Long-terme tiendra simultanément sa 4e session de discussion, de même que le Groupe de travail Ad Hoc sur l'Engagement des Pays de l'Annexe I dans le cadre du Protocole de Kyoto.
Détails : *Secrétariat de la CCNUCC, CdP 14/RdP 4, PO Box 260124, D-53153 Bonn, Allemagne*
Fax : +49-228-8151999.

Courriel : *secretariat@unfccc.int*
Web : www.unfccc.int/meetings/unfccc_calendar/items/2655.php?year=2008

L'adaptation: un enjeu pour l'Afrique

Isabelle Niang rapporte les conclusions de l'atelier des ONG tout en donnant son point de vue sur les questions d'adaptation

De manière de plus en plus évidente, les pays africains s'adaptent aux effets des changements climatiques mais ils devront approfondir leurs efforts dans les décennies à venir. Les différents impacts des changements climatiques dans les principaux secteurs de développement sont tels que l'adaptation est inévitable et ne peut plus être considérée comme le parent pauvre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) (voir le chapitre 9 du 4ème rapport du Groupe de Travail II du GIEC; www.ipcc.ch).

Dans le cadre des négociations post-2012, ENDA a développé avec ses partenaires francophones des positions permettant d'exprimer les préoccupations des ONG, en particulier francophones, sur cette question (voir Les enjeux climat pour l'après 2012 : www.endaenergy.org). Ces positions ont été

complétées lors de l'atelier des ONG francophones sur le climat qui s'est tenu à Bamako, Mali du 6 au 8 mai 2008.

Les recommandations sont les suivantes:

- Premièrement, accroître le financement de l'adaptation, il est évident que les fonds actuellement gérés dans le cadre de la Convention par le Fonds pour l'Environnement Mondial (Fonds Spécial pour les Changements Climatiques, Fonds pour les Pays les Moins Avancés et Priorité Stratégique pour l'Adaptation) outre les difficultés administratives pour y avoir accès, sont limités (environ 200 millions de dollars ; le Fonds Adaptation, alimenté par les projets de Mécanisme de Développement Propre devant atteindre 160 à 950 millions de dollars entre 2008 et 2012 n'est pas encore opérationnel). Or, les besoins des pays en développement en matière d'adaptation varieraient, selon les estimations, entre 10 et 40 milliards de dollars par an (rapport Banque Mondiale, 2006) et 50 milliards de dollars par an selon Oxfam (L'adaptation au changement climatique : ce dont les pays pauvres ont besoin et qui

devrait payer, 2007). Il est demandé : une gestion transparente des fonds existants ; une augmentation des contributions (par le biais notamment d'une extension du prélèvement de 2% aux autres mécanismes de flexibilité du Protocole de Kyoto), voire la définition d'une contribution minimum et de nouveaux mécanismes de financement en particulier pour l'adaptation au niveau local (taxes sur les transports aérien et maritime). Il est également précisé que ce financement doit être additionnel (augmentation de l'Aide Publique au Développement). Enfin, en attendant la mise en place du Fonds Adaptation, les PANA devraient être financés, en plus du Fonds PMA, par le biais notamment de la coopération bilatérale ;

- Deuxièmement, favoriser le soutien aux actions et approches locales en matière d'adaptation. Souvent parents pauvres des négociations et des financements, les communautés locales ne pourront celles qui devront s'adapter aux impacts des changements climatiques. Renforcer leurs capacités d'adaptation via notamment la mise en place

NOUVELLES



Éolienne pour le pompage d'eau, Thiès, Sénégal

Photo: © ENDA

de transferts de technologies efficaces et efficaces devrait contribuer à cela. Des efforts importants doivent être faits pour identifier les besoins en technologies, renforcer les capacités institutionnelles, améliorer les conditions d'accès à ces technologies tout en favorisant la recherche dans les pays en

développement. Le développement et le financement de projets d'adaptation communautaire doivent être encouragés et soutenus (augmentation du « small grant programme » du PNUD - Programme de Nations Unies pour le Développement - par exemple ou bien un fonds pour l'adaptation locale alimenté par des impôts sur les émissions de GES - Gaz à Effets de Serre). Ces efforts doivent s'appuyer sur une information de l'opinion publique et une meilleure implication des populations et de leurs représentants ;

- Troisièmement, mieux intégrer l'adaptation aux changements climatiques aux efforts de développement, notamment dans les politiques sectorielles et les différents documents stratégiques (lutte contre la pauvreté). Etant complémentaires ces deux approches doivent développer des synergies permettant, notamment aux pays africains, de s'engager réellement dans la voie du développement durable. Des critères relatifs à l'adaptation et au climat devraient être pris en considération pour tous les projets de développement, en particulier ceux financés par les organisations internationales (« climate proofing »). De la même manière, on doit tendre vers une meilleure synergie des trois conventions de Rio, les mesures préconisées pour lutter contre les changements climatiques, contre la désertification et pour la biodiversité étant souvent concordantes.

Enfin, compte tenu de la faiblesse de l'adaptation dans les processus de négocia-

tions, malgré les efforts développés pour mieux la mettre en avant (organisation des journées environnement et développement par exemple), il est proposé de développer un « protocole adaptation » ou au moins un chapitre spécial sur cette question dans le cadre des accords post-2012.

La réunion de négociations sur le plan d'action de Bali qui se tenait à Accra, Ghana du 21 au 27 août 2008 vient de se terminer. En ce qui concerne l'adaptation, on ne peut que constater l'absence d'avancées significatives mais il faut noter que pour la première fois, le groupe africain a présenté un papier de position qui marque tout l'intérêt de l'Afrique pour la mise en œuvre d'actions d'adaptation, leur financement et les transferts de technologies nécessaires. Il faut cependant regretter que les besoins des populations locales en matière d'adaptation ne soient pas clairement identifiés comme un problème dans les pays africains. Bien entendu, les négociations sont un long processus dans lequel les ONG doivent peser de tout leur poids afin que l'accord post-2012 puisse bénéficier aux pays africains et en particulier aux communautés locales, particulièrement vulnérables aux impacts des changements climatiques.

● **Plus amples informations:** de plus amples informations sur le rapport de l'atelier des ONG francophones sont disponible sur : www.endaenergy.org

Comité éditorial:

Jean-Philippe Thomas, Djimingue Nanasta, Nogoye Thiam, Isabelle Niang, Lawrence Flint, Khanh Tran-Thanh

Adresse éditoriale :

Tiempo Afrique, ENDA Programme Energie, Environnement, Développement, 54 rue Carnot, BP 3370, Dakar, Sénégal
Tél: +221-33-8222496 / 33-8225983
Fax: +221-33-8217595
Courriel: enda.energy@orange.sn

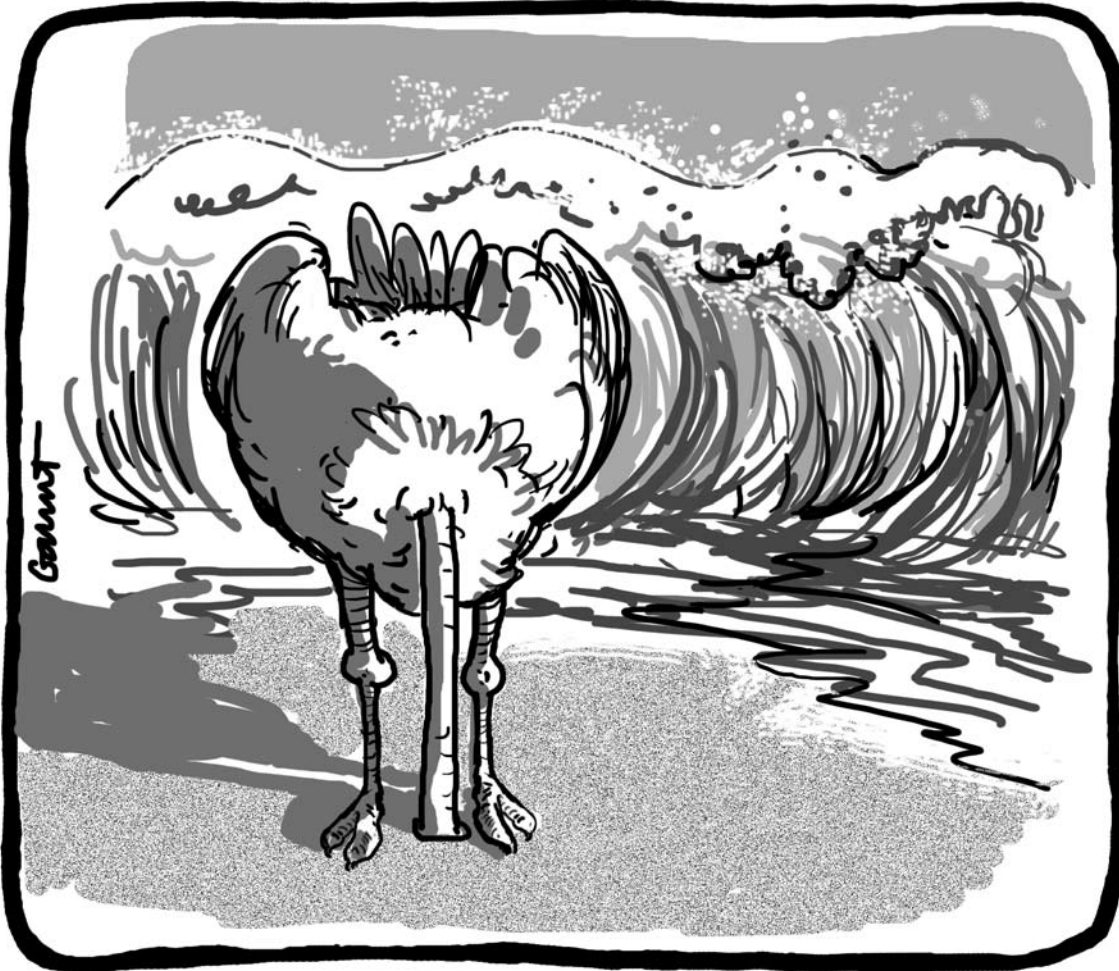
Distribution: Tiempo Afrique est distribué gratuitement à la demande en écrivant à Nathalie Koffi, ENDA Programme Energie, Environnement, Développement, 54 rue Carnot, BP 3370, Dakar, Sénégal
Courriel: enda.energy@orange.sn
Web: www.endaenergy.org

Tiempo Afrique est publié par: ENDA Programme Energie, Environnement, Développement en collaboration avec l'International Institute for Environment and Development (IIED) et Stockholm Environment Institute (SEI) et avec le soutien financier de la Swedish International Development Cooperation Agency (Sida).

Directeur de publication : Jean-Philippe Thomas

Mise en page : Nathalie Koffi Nguessan, Richard Clay

Impression: POLYKROME



Adaptation et énergies renouvelables

Les pays de l'Afrique sont les plus vulnérables aux effets néfastes du réchauffement de la planète en raison de leur pauvreté et de leur faible capacité technologique. Un de leurs enjeux majeurs reste la mise en œuvre de politiques et de programmes permettant d'accroître leur capacité d'adaptation.

Cependant, du fait de l'insuffisance des différents fonds alloués à l'adaptation et notamment de la baisse de l'aide internationale, les décideurs africains doivent impérativement chercher à promouvoir les projets «gagnant-gagnant» (win-win), bénéfiques à la fois au développement et au climat. Dans cette catégorie, on peut retenir que les Energies Nouvelles Renouvelables (ENR) sont indispensables pour le développement, l'adaptation et l'atténuation.

Développement: Les ENR sont souvent les options choisies pour fournir des services énergétiques qui favorisent la création des activités génératrices de revenus dans les zones rurales où vivent la majorité des personnes très vul-

nérables. De surcroît, les ENR restent la véritable alternative face à la crise énergétique actuelle qui fragilise davantage de nombreux pays africains.

Adaptation: Vu le caractère transversal de l'énergie, presque tous les projets d'adaptation formulés dans les secteurs très sensibles aux variations du climat nécessitent une disponibilité

conséquente d'énergie pour leur bonne mise en œuvre. A cet effet, la formulation des projets d'ENR devrait être vivement encouragée dans le portefeuille PANA.

Atténuation: Les ENR offrent de réelles opportunités d'atténuation. C'est pour cette raison que le Mécanisme de Développement Propre (MDP), l'instrument mis en place dans

le cadre du protocole de Kyoto, contribue à leur vulgarisation. Malheureusement, du fait des barrières institutionnelles et des contraintes de marché, l'Afrique ne profite que très peu du MDP (2,3 % des projets contre 65% pour l'Asie et le Pacifique et 32% pour l'Amérique Latine et les Caraïbes en septembre 2008). Toutefois, des séries de mesures prises dernièrement vont sans

doute y remédier. Il s'agit, entre autres : (i) du cadre de Nairobi qui appelle à faciliter l'application du MDP en Afrique, (ii) de la réunion d'août 2008 du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) à Cotonou où il a été émis l'idée d'un recentrage des flux financiers sur l'Afrique, (iii) et finalement, du forum de Dakar de septembre 2008, réunissant pour la première fois en Afrique acheteurs et vendeurs de carbone pour discuter des voies et moyens visant à améliorer le MDP.

Il est donc clair que les ENR offrent de larges synergies qui résultent surtout de la prise en compte de l'approche intégrée du triptyque : développement- adaptation- atténuation.

Dès lors, leur large diffusion nécessitera de relever les barrières technologiques, institutionnelles, réglementaires, fiscales et financières grâce à une meilleure coordination des actions et notamment à une réelle volonté politique.

LE MOT DE LA FIN

Nogoye Thiam appelle à une vulgarisation des ENR dans le cadre l'adaptation pour matérialiser l'intégration du climat dans le développement



Nogoye Thiam, co-éditrice de Tempo Afrique, est coordinatrice de programmes à Enda-TM.
Courriel: enda.energy@orange.sn
nogoyet@yahoo.com